



centrale**lille**

AUDACE • EXIGENCE • RESPECT



# Amphi de rentrée

24 septembre 2020





- Contrat quinquennal 2020 – 2024 avec l'État
- Projet I-SITE : création d'un établissement public expérimental (EPE)



Contrat quinquennal 2020 - 2024



- Tous les 5 ans, l'établissement signe un « contrat » d'objectifs avec l'État (signature prévue le 6 novembre)
- Le contrat est un document contenant une partie principale (contrat de site) et des annexes (une annexe – contrat spécifique - par établissement non porteur)
- Comment cela se passe ?
  - On écrit un document initial, le ministère se l'approprié et écrit une version 0 du contrat. Quelques allers-retours permettent de faire évoluer le document.
  - En attente de la version finale
- Contrat spécifique voté par le CA de Centrale Lille
  
- Objectif du contrat de site : réussir l'EPE



- Le document se décline en axes stratégiques et doit, en plus des actions spécifiques à l'établissement, préciser comment nous contribuons à la réussite du contrat de site
  
- 3 axes pour le contrat spécifique Centrale Lille :
  - Axe 1 : Affirmer et conforter la politique de site
  - Axe 2 : Conforter le positionnement de l'établissement à l'international
  - Axe 3 : Renforcer la qualité du pilotage de l'établissement



- Objectif 1 : Co-construire l'université expérimentale de Lille en articulant stratégie globale du site lillois et stratégie propre de l'institut.
  
- Actions spécifiques :
  - Co-rédaction des statuts du futur établissement ;
  - Mise en œuvre de la stratégie de recherche, formation et innovation de l'université expérimentale ;
  - Recherche de gains d'efficacité et d'efficience au sein du futur établissement en privilégiant mutualisation et recherche de synergies dans l'ensemble des fonctions supports et de soutien
    - à titre d'exemple on peut citer la mise en commun d'une politique RH en termes de recrutement notamment.



- Objectif 2 : Mise en place d'un institut d'ingénierie au sein de l'université expérimentale
  - Créer une « Engineering School » de visibilité et reconnaissance internationale sur le site lillois sous la responsabilité de Centrale Lille intégré à la gouvernance de l'université expérimentale de Lille
  
- Actions spécifiques :
  - Structurer les liens institutionnels avec les autres acteurs de l'ingénierie ;
  - Être un vecteur essentiel du renforcement des relations avec le monde socio-économique ;
  - Co-construire l'EUR « Sciences de l'ingénierie et des systèmes » avec les autres acteurs de l'université expérimentale ;
  - Assurer le financement pérenne par l'université expérimentale des nouvelles missions qui doivent être assurées par Centrale Lille.





- Objectif 3 : Renforcer l'excellence scientifique et la capacité d'innovation de l'Institut au service de la dynamique du site
  - Contribuer au développement d'un écosystème complet d'innovation portant sur l'excellence de quatre domaines qui répondent à de forts enjeux au cœur des hubs du projet I-SITE : l'ingénierie pour la santé, l'énergie, le numérique et l'environnement ;
  - Apporter à l'université expérimentale une contribution propre à sa culture en faisant le trait d'union entre l'entrepreneuriat étudiant et l'entrepreneuriat issu de la recherche.
- Actions spécifiques :
  - Intégrer l'apport des spécificités de l'école interne ENSCL en matière de recherche dès 2020 à une réflexion globale ;
  - Mettre en œuvre une politique fortement incitative envers les chercheurs pour répondre aux appels à projets d'excellence européen (ERC, Actions Marie Curie, Horizon 2020) ;
  - Mise en place de la politique de signature unique des publications ;
  - Accélérer le dispositif de soutien à la création de start-up et mise en place d'un observatoire de la trajectoire des start-up créées en vue de voir leurs perspectives à 5 ans.



- Favoriser l'entrepreneuriat autant par les étudiants que par la recherche :
  - accompagnement à la création d'entreprise ;
  - poursuivre l'accueil de start-up (par exemple 4D PIONNEER) ;
- Favoriser l'activité de valorisation :
  - Renforcement du soutien au montage de projets en lien avec l'entreprise et aux activités de recherche sur des TRL de 4 à 6.
  - poursuivre l'hébergement de plate-forme (par exemple UPCAT).



- Objectif 1 : Articuler à l'international les objectifs de Centrale Lille avec la future université
  - Centrale Lille contribue à la création d'un réseau européen transfrontalier.
- Actions spécifiques :
  - Être un acteur des partenariats premium entre l'université expérimentale et le réseau d'universités transfrontalières (KU Leuven...) ;
  - Renforcer ses propres partenariats avec des « School of engineering » ;
  - S'appuyer sur les dispositifs du projet WILL (AAP IDEES) pour améliorer l'accueil des internationaux.



- **Objectif 2** : Internationalisation de l'Institut pour lui conférer un véritable statut d'établissement international.
- Actions spécifiques :
  - Pour accompagner cette ambition, Centrale Lille déploiera une nouvelle politique internationale ;
  - S'appuyer sur le dynamisme du réseau du Groupe des Écoles Centrale (GEC) en y intégrant l'action de la Fédération Gay Lussac (FGL) et sur le rôle des écoles internationales (Centrale Pékin, Centrale Casablanca, Chimie Pékin, Chimie Shanghai) pour dynamiser les échanges avec des universités internationales ;
  - Intensifier la politique d'accueil des enseignants-chercheurs et chercheurs à tous niveaux (Masters, PhD, professeurs invités de courtes et longues durées, chaires industrielles et internationales) ;
  - S'appuyer sur les réseaux des diplômés pour dynamiser les relations avec des entreprises à l'international ;
  - Développer le nombre d'enseignements dispensés en langue anglaise pour une plus grande attractivité ;
  - Développer en interne auprès de l'ensemble du personnel, la culture internationale.



- Nouvelle politique RI
  - présentée au CA du 29 septembre
- Dynamiser et capitaliser sur le caractère international de la recherche :
  - soutien à l'obtention d'IUF, d'ERC, de projets européens et la publication dans des journaux à haut facteur d'impact
- Culture internationale
  - augmenter les internationaux dans les formations d'ingénieurs (objectif rentrée 2021)



- **Objectif 1** : Optimiser les ressources pour les réinvestir au bénéfice des projets de l'établissement
- Actions spécifiques :
  - Élaborer et mettre en œuvre une politique de relations avec le monde socio-économique au niveau de l'Institut permettant d'accroître le nombre de partenariats et de renforcer sa capacité de développement.
  - Poursuivre le déploiement de la démarche qualité sur le nouveau périmètre de l'établissement :
    - maîtrise des risques, formalisation des processus et interopérabilité des systèmes d'informations ;
    - pilotage des formations ;
    - accompagnement des personnels à une meilleure compréhension et utilisation des outils existants afin d'en optimiser la performance ;
    - analyse et réduction des coûts.



- **Objectif 2** : Améliorer notre écosystème
- Actions spécifiques :
  - Définir un système d'information interopérable et mettre en place des tableaux de bord propre à renforcer un pilotage pluriannuel ;
  - Poursuivre la rénovation du patrimoine immobilier de l'école interne ENSCL (état très dégradé) en s'appuyant sur le SPSI (2018-2022) accompagné d'un plan pluriannuel d'investissement immobilier.



- Faire évoluer notre cadre d'actions des partenariats entreprises
- Poursuivre l'appropriation du SI scolarité :
  - Fiabilité des données extraites
  - Facilité d'utilisation par les scolarités et prise en main par celles-ci
- Mise en place d'un référentiel des tâches enseignants-chercheurs





Création d'un établissement public  
expérimental





- Projet I-SITE
  - Créer sur Lille une « université d'excellence » reconnue à l'international notamment dans les classements (Shanghai, Leiden, THE...)
  - Les moyens et engagements pour y parvenir :
    1. Un volet scientifique
      - Des projets structurants financés par une dotation spécifique
    2. Un volet institutionnel
      - Le regroupement des partenaires dans un même nouvel établissement
  
- Principaux jalons de l'AAP I-SITE
  - Labélisation du projet en mars 2017 pour 4 ans de période probatoire
  - Evaluation du jury à l'automne 2021 : go / no go
    - La création du nouvel établissement doit être actée en amont



- Se doter d'une offre de formation lisible et adaptée aux besoins du territoire
  - Savoir allier des cursus exigeants scientifiquement et des cursus professionnalisants qui favorisent l'insertion
- Développer une politique scientifique ambitieuse et différenciée
  - Définir l'empreinte scientifique du site lillois
  - Renforcer l'efficacité et la performance de la recherche par une stratégie conjointe et cohérente de tous les acteurs
- Se doter d'une stratégie internationale ciblée et attractive
  - Signer des accords avec des universités internationalement reconnues et accroître l'attractivité de tous les talents



- Préparer au mieux les lycéens à l'enseignement supérieur
  - « A vous le Sup' » : créer un écosystème régional d'orientation pour les collégiens et les lycéens
  - Capitaliser sur les actions d'ouverture sociale du site (PEIS..)
  
- Une offre globale de formation de premier cycle
  - Des cursus ouverts professionnalisants
  - Des cursus exigeants avec initiation à la recherche
  
- Une formation graduée renforcée et structurée
  - Création de « Graduate School »
    - Articulation « Master - Doctorat »
    - Evolution des Ecoles doctorales
  - Des programmes gradués
    - Parcours de masters interdisciplinaires exigeants en langue anglaise





- Charte de signature unique des publications scientifiques
- Développement d'une offre de formation attractive en langue anglaise
  - Financement de bourses de mobilités entrantes et sortantes
- Financement de projets coopératifs
  - Co-tutelle de thèse ou Laboratoires associés internationaux
  - Expertise globale au montage de projets européens
  - Politique RH de promotion de talents internationaux
- Renforcer la qualité de l'accueil des internationaux
  - Projet IDÉES : WILL
- Développement d'un campus nord-européen
  - KU Leuven, Université de Gand, Université du Kent
  - Wageningen, Münster...
- Des partenariats prioritaires avec des universités du top 200 des classements internationaux



- Un jury de plus en plus exigeant sur les marqueurs de l'intégration de tous les acteurs au fil du temps
- Le cadre de travail : l'ordonnance sur les nouveaux types de regroupement de décembre 2018
  - Permet l'emboîtement des personnalités morales et juridiques au sein d'un établissement public expérimental (EPE)
    - Nouveau type d'établissement qui peut déroger au code de l'éducation
    - Notion d'établissement-composante
  - Fixe des contraintes pour garantir l'alignement stratégique de tous les acteurs au sein de l'EPE, notamment en Finance & RH
- Les acteurs directement concernés par la création de l'EPE
  - L'Université de Lille, Centrale Lille et Sciences Po Lille
  - L'École nationale supérieure d'architecture et du paysage de Lille
  - L'École supérieure de journalisme de Lille
- Nom de l'EPE : Université de Lille



- Arrêtée en septembre 2020
- Un comité de projet réunissant les directions des établissement et de l'I-SITE
  - Arbitrage des lignes politiques, coordination du travail global et validation des décisions
- Une équipe projet qui coordonne six groupes de travail « opérationnels »
  - Statuts, Pilotage et système d'informations décisionnel, Finances, Ressources Humaines, Documentation, Communication interne et externe
- Trois sujets de réflexions
  1. Recherche & Formation doctorale
  2. Vie étudiante, Sport, Culture et Santé
  3. Partenariats EPE & membres associés
- Un calendrier de travail particulièrement tendu et contraint
  - Pas de délai possible sur l'évaluation finale par le jury



- D'ici la fin d'année 2020
  - Rendu des groupes des travail
  - Finalisation d'une proposition de statuts de l'EPE à faire valider par le ministère
- Février - Mars 2021 : vote des statuts de l'EPE par les CA
- Printemps 2021 : création de l'EPE
- Juin 2021 : rapport du projet I-SITE rendu au jury international
- Automne 2021
  - Election du Président de l'EPE
  - Audition par le jury international
  - Décision du jury
- 1<sup>er</sup> janvier 2022 : « mise en service » de l'EPE



- Une gouvernance à deux niveaux
  - Un niveau central garant de la stratégie de l'EPE
    - Présidence, Comité de direction, Conseil d'Administration
  - Un niveau décentralisé bénéficiant d'une large subsidiarité, permettant d'assurer le meilleur service « au plus près du terrain »
    - Les composantes en nombre réduit
    - Les établissements-composantes
- Travail en cours pour :
  - Converger vers une efficacité de fonctionnement en dépit d'un établissement de 80000 étudiants
  - Éviter l'effet « mille-feuille »
  - Définir précisément les prérogatives de chacun des niveaux
    - Des composantes dont la trajectoire doit les amener à l'autonomie et la responsabilité des établissements-composantes actuels



- Participation de la direction à l'ensemble des groupes de travail au niveau du site
  - Vigilance pour
    - Conserver notre autonomie dans un mode de fonctionnement intégré
    - Conserver notre maîtrise totale de la formation d'ingénieur
    - Tirer le meilleur parti de toute les synergies possibles entre les acteurs
- Informations et discussions à chaque Conseil d'administration
- Rédaction d'un document spécifiant le cadre de l'intégration de Centrale Lille à l'EPE
  - Création d'un Groupe de travail lors du CA du 30 juin 2020
  - Proposition initiale d'un document par le directeur
  - Evolution du document entre juillet et septembre 2020
  - Présentation et avis lors du CA extraordinaire du 8 octobre
  - Document servant de base dans les négociations à venir



- Des évolutions institutionnelles :
  - Transfert de Polytech'Lille comme école interne de Centrale Lille
  - Accords de partenariat avec IMT Lille-Douai, Arts et Métiers centre de Lille, Yncréa et la Faculté des Sciences et Technologies
  - Proposition de reprise du projet d'intégration de l'ENSAIT
- Centrale Lille
  - porte la Graduate School « Ingénierie et Systèmes » pour le compte de l'EPE
    - Master et doctorat de l'EPE délivré par Centrale Lille
  - est « tutelle » des laboratoires qui ont une activité dans le domaine de l'ingénierie, des sciences pour l'ingénieur et les systèmes
    - Centrale Lille apparaît dans les signatures scientifiques des laboratoires dont il est tutelle
- Centrale Lille dispose d'ores et déjà des caractéristiques structurelles pour opérer cette structuration depuis le rapprochement avec l'ENSCL



- Ce qui ne change pas : Centrale Lille
  - Est accrédité en propre pour les diplômes d'ingénieurs et les diplômes d'établissement
    - Garde son indépendance sur les programmes et la pédagogie
    - Inscrit ses élèves-ingénieurs
    - Perçoit les droits
  - Conserve son indépendance sur les projets menés au sein des réseaux (GEC, FGL)
- Ce qui change
  - Les masters et le doctorat sont partagés avec l'EPE
    - Proposition que Centrale Lille
      - Délivre le master / le doctorat de l'EPE
      - Inscrit les étudiants et perçoit les droits
    - Coordination
      - Disciplinaire au sein des Graduate Schools
      - Interdisciplinaire au niveau de l'EPE



- Ce qui ne change pas : Centrale Lille
  - Reçoit sa SCSP directement de l'Etat
  - Perçoit directement des ressources propres
  - Élabore son budget et le fait voter par son Conseil d'administration
  - Ouvre les crédits au plus tôt en janvier de chaque année
  
- Ce qui change : Centrale Lille
  - Perçoit des ressources de l'EPE
    - fonds I-SITE, programmes internationaux...
  - Elabore son budget en tenant compte de la stratégie globale du site
    - Prise en compte de la lettre de cadrage budgétaire de l'EPE
  - Présente pour information son budget initial au comité de direction de l'EPE
    - Transparence permettant de garantir l'alignement stratégique au sein de l'EPE



- Ce qui ne change pas : Centrale Lille
  - Se voit attribuer ses plafonds de masse salariale et d'emploi directement par le ministère
  - Reste l'employeur de ses personnels et conserve les prérogatives liées
  - Reste autonome dans l'embauche des personnels rétribués sur ses ressources
  
- Ce qui change : Centrale Lille
  - Peut accueillir des personnels employés par l'EPE au sein de son personnel
  - Peut mettre à disposition ses employés pour des missions au sein de l'EPE
  - Présente pour information ses recrutements au comité de direction de l'EPE
    - Transparence permettant de garantir l'alignement stratégique au sein de l'EPE
  - Fait valider par l'EPE les recrutements rétribués pour tout ou partie par l'EPE
  - Respect d'une charte commune de recrutement



- Lourdeur du processus décisionnel de l'EPE : effet « mille-feuille »
  - Travail en cours pour introduire une très forte subsidiarité
  - Des statuts qui précisent les niveaux de décision
- Rigidification et allongement des processus de gestion
  - Un fonctionnement intégré garant de l'alignement stratégique mais pas une fusion
  - Centrale Lille s'inscrit dans un cadre mais conserve ses propres services administratifs et techniques
- Restructuration de l'université de Lille qui n'aboutit pas
  - Centrale Lille reste un établissement de plein exercice qui maîtrise ses finances et ses ressources humaines
  - La sortie de l'EPE ne dépend que du CA de Centrale Lille





- Une priorité donnée à la recherche au détriment des formations d'ingénieurs
  - Les diplômes d'ingénieurs restent un compétence propre de Centrale Lille
- Perte d'attractivité auprès des élèves de classe préparatoire
  - Notre cas n'est pas unique (Centrale Supélec, Ecole Centrale de Nantes, Chimie ParisTech...)
  - Nous conservons la maîtrise de nos diplômes d'ingénieur
- Perte du contact direct avec l'entreprise
  - La relation avec l'entreprise reste de la prérogative de Centrale Lille
  - Pas de centralisation de la relation institutionnelle
- Dilution des marques au cours du temps
  - Une architecture de marque de l'EPE garante de la diversité
  - Structuration de l'ingénierie dans Centrale Lille



- Être visible comme un Institut de rang mondial en ingénierie et sciences pour l'ingénieur : attractivité accrue
  - Nouvelles opportunités de partenariats et de projets
- Diversification et augmentation des financements de la recherche
  - Pérennisation des fonds I-SITE, collaboration sur l'ingénierie de projet...
  - Un nouvel engagement des EPST
    - Soutien du CNRS au développement de l'ingénierie, nouvelle collaboration avec l'INSERM...
    - Augmentation de l'investissement institutionnel métropolitain et régional
- Renforcement du soutien à l'innovation pédagogique
- Opportunités de mobilités fonctionnelles pour les personnels de Centrale Lille



- De nouvelles opportunités de formation pour nos élèves-ingénieurs
  - De nouveaux double-cursus : ingénieur-architecte, ingénieur-médecin ...
  - Diversification disciplinaire : participation aux programmes gradués, de nouvelles UE accessibles...
  - De nouvelles possibilités d'échanges internationaux
    - S'inscrire dans les partenariats « Premium » de l'EPE
- Une amélioration du cadre de vie étudiante :
  - Tous les étudiants de Centrale Lille sont étudiants de l'EPE
  - Accès facilité
    - aux installations sportives
    - aux dispositifs de santé étudiante



AUDACE • EXIGENCE • RESPECT